

## Journée internationale des **personnes âgées**

Le 1<sup>er</sup> octobre 1991 a eu lieu la première Journée internationale des personnes âgées afin de sensibiliser le public aux questions touchant les personnes âgées et aux problèmes que pose le vieillissement.

Selon la synthèse de l'étude thématique de Statistique Vaud\*, « le vieillissement constitue l'un des enjeux majeurs auquel seront confrontés les pouvoirs publics ces prochaines années. » Outre l'augmentation du nombre de seniors (65 ans et +) prévue ces prochaines années, il faut également compter sur « les besoins souvent variables que les individus [...] peuvent exprimer. »

Au-delà de l'augmentation des besoins sociosanitaires et plus spécifiquement de la nécessité d'adapter le dispositif de maintien à domicile, d'autres facteurs devront être pris en compte. En effet, le maintien à domicile ne se décrète pas et s'effectue encore moins tout seul. A quoi bon adapter son lieu de vie et « rester à domicile » grâce aux interventions des professionnels des Centres médico-sociaux s'il n'est plus possible de sortir à cause de son environnement ? Comment imaginer lutter contre l'isolement des personnes âgées et favoriser le maintien de leur intégration sociale sans les multiples soutiens imaginés par la société civile et plus généralement par les associations ?



En conséquence, adapter la société au vieillissement demeure un enjeu majeur. L'environnement est semé d'embûches pour les personnes à mobilité réduite : absence de bancs publics adaptés ou d'abaissements des trottoirs aux passages piétons. L'instauration de facilitateurs diminue ou élimine parfois ces obstacles, ce qui bénéficie à l'ensemble de la population. En effet, tout piéton est amené à rencontrer des difficultés ou à être limité dans son déplacement à un moment ou un autre. La nécessité de repenser le quartier comme lieu de vie et d'activités est aussi primordiale. Bénéficier de structure de proximité, à l'instar de commerces, de services et d'autres activités favorisant les rencontres, participera à la cohésion sociale et, en finalité, au maintien à domicile.

La Journée internationale des personnes âgées est aussi l'occasion de prendre conscience et d'apprécier les contributions que ces dernières apportent à la société. De très nombreuses personnes s'engagent ainsi pour la communauté, en mettant à disposition leur temps et leurs compétences : soutien à un proche atteint dans sa santé, engagement bénévole dans son quartier, garde des petits-enfants ! Ces quelques exemples illustrent bien l'aspect très positif du vieillissement.

La **Croix-Rouge vaudoise** apporte sa pierre à l'édifice afin de lutter contre l'isolement des aîné-e-s, notamment à travers son [service d'aide et d'accompagnement](#). Plusieurs centaines de bénévoles – jeunes et moins jeunes – se joignent ainsi à la chaîne de la solidarité pour apporter soutien et réconfort aux personnes âgées de notre canton.

Stéphane Ballaman  
Co-responsable du Secteur Social & Bénévolat

\* [Prise en charge médico-sociale et sanitaire des seniors à l'horizon 2040](#), septembre 2017